

Comité Directeur

Mardi 10 mars 2026

Membres présents : Jean-Pierre ALGRAIN, Josiane AUBIN, Isabelle BIELLE, Marie-Paule CAURIER, Olivier DOLOU, Nicole GRASLAND, Gérard HAQUET, Jean JAHIER, Didier JANSON, Jannick LASNET, François LE GUILLOU, Patrick MAROIS, Philippe MONVOISIN, Alain PASSELANDE, Rémy POLIGNÉ, Raymonde SÉCHET, Isabelle VILLEDEY.

Membres excusés ou absents : Hervé LEDOS, Dominique LE METAYER

Assistaient à la réunion : Estelle GOURMELON & Jeanne-Marie GUILLOU, salariées en charge du développement.

1. Accueil & informations diverses

Nouveaux membres au CODIR : Hervé LEDOS & Rémy POLIGNÉ.

Remerciements à Jean-Paul BARTHE-LAPEYRIGNE, démissionnaire, pour son travail accompli ces dernières années.

CR du CODIR du 02/02/2026 : adopté.

Échanges sur l'AG du 28/02/2026 :

- Animation (par Josiane Aubin, secrétaire générale) : donne de la clarté et de la dynamique. Très apprécié.
- Question du repas en débat : assis ou debout ?
- Penser à évoquer davantage les autres disciplines : marche nordique, par exemple.

2. Fonctionnement du Comité

Rappel : le Comité départemental de Randonnée pédestre est une association, loi 1901, qui fonctionne grâce au bénévolat.

Le comité directeur en est l'organe exécutif : lieu de réflexion, d'initiatives, de débats. CODIR de 24 membres possibles (seulement 19 élu·es à ce jour). Présence du tiers des administrateurs pour que le Codir puisse se tenir. Le président fixe date et ordre du jour des Codir.

Comité départemental de Randonnée Pédestre d'Ille-et-Vilaine

Maison des Sports, 13B avenue de Cucillé, 35065 Rennes Cedex. Tél. 09 64 41 94 10 – 07 87 14 35 63 – ille-et-vilaine@ffrandonnee.fr

Site internet : <http://ille-et-vilaine.ffrandonnee.fr> – Facebook : [comiterando35](#) – Instagram : [ffrandonnee_35](#)

SIRET : 379 035 041 00027 – Comité bénéficiaire de l'immatriculation tourisme de la FFRP avec n° d'immatriculation : IM075100382

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Le bureau : président, trésorier, secrétaire, président-es des commissions statutaires CDPA & CDSI. Le bureau est constitué sur proposition du président. Cet organe assure la gestion courante de tout ce qui a été décidé au Codir.

Travail également accompagné par la présence de nos deux salariées. Elles coordonnent et facilitent la bonne circulation des éléments.

Point de fonctionnement financier :

Les frais kilométriques des déplacements engagés pour le Comité sont à adresser dans l'idéal tous les deux mois au trésorier, au plus tard fin décembre de l'année en cours. La feuille de frais sera renvoyée par Jeanne-Marie Guillou.

Abandon de frais de déplacement : vous avez la possibilité de choisir d'abandonner tout ou partie de vos frais de déplacement au profit du Comité.

3. Élections du bureau & des commissions

Proposition du président, Alain Passelande, pour la composition du Bureau :

- Isabelle Bielle reconduit sa présidence de CDSI et la vice-présidence du Comité.
- Olivier Dolou est proposé comme vice-président également.
- Gérard Haquet assurera la présidence de la CDPA.
- François Le Guillou poursuit comme trésorier.
- Josiane Aubin poursuit comme secrétaire.

À noter : ces présidences seront désormais doublées pour une bonne fluidité de travail, tant au niveau du Comité que des commissions. Ainsi, Philippe Monvoisin sera vice-président CDSI et Isabelle Villedey, vice-présidente CDPA.

Le Bureau est élu à l'unanimité.

Proposition d'élire des vice-présidents :

- Isabelle Bielle
- Olivier Dolou

Objectif de ce rôle : aider, conseiller voire représenter le président qui, ainsi, n'est pas seul à porter la charge et les RDV divers. Un vice-président ou une vice-présidente représente le Comité et restitue au Codir les informations recueillies.

Cette proposition de vice-présidence est adoptée à l'unanimité.

Proposition de composition de la CDSI :

Isabelle Bielle propose :

Jean-Pierre Algrain, Yves Bauthamy, Isabelle Bielle, Bernard Houssais, Jean Jahier, Jannick Lasnet, Patrick Marois, Philippe Monvoisin, Rémy Poligné, Bruno Poussier, Raymonde Séchet, Bernard Thierry, Francis Versigny.

Proposition de composition de la CDPA :

Gérard Haquet propose :

Michel Agaesse (Audax), Josiane Aubin (Balades à Roulettes), Dominique Bouvier (Joëlettes), Didier Cantarutti (LCMA), Marie-Paule Caurier (en charge des adhésions), Rémi David (MBD), Olivier Dolou (Tourisme), Colette Gorre (MN), Nicole Grasland (randonnée), Matine Hameillon (Santé), Gérard Haquet, Dominique Lemetayer (évènementiel), Sylvie Piejus (LCMA), Raymonde Séchet, Isabelle Villedey (bien-être, rando challenge) et Estelle Gourmelon (salariée).

À noter : le président est membre de droit de toutes les commissions.

Les Commissions CDSI et CDPA sont élues à l'unanimité.

4. Évolutions du Codir et orientations

Alain Passelande présente le nouveau fonctionnement souhaité : travail en équipe, ne pas négliger le volet sécurité, réunion de 2h/2h30 maximum, développer la visio.

Objectifs :

- Se rapprocher des clubs.
- Diviser les réunions Codir en deux : informations, d'une part, puis des débats ou sujets mis au vote, d'autre part.
- Valoriser et écouter les initiatives pour un Comité dynamique.

5. Informations fédérales, départementales & sujets d'actualités

Ma Rando : « Ma Tribu partenaires »

Un outil pour que les collectivités mettent en avant leurs parcours et aient accès aux nôtres. Cette « Tribu partenaires » permet aussi à la structure de communiquer et valoriser ses événements, ses hébergements, etc. Les « consommateurs » rejoignent la Tribu via un simple QR Code.

Sujet important car le siège FFRandonnée va aller voir les différents offices de tourisme pour leur proposer de prendre cette option. Si c'est nous Comité 35 qui y allons, nous pouvons prendre 50% du prix. Le tarif payé par les structures (office de tourisme, collectivité) dépend de leur assise financière.

Qui pour ce travail de démarchage des offices ? Le siège de la Fédération nous assistera (en visio) avec un commercial qui se chargera de l'explication de l'outil.

Décision : croiser les éléments entre P. Monvoison & R. Séchet pour choisir quels offices cibler.
Premier RDV : P. Monvoisin, I. Bielle, R. Séchet.

Infos sur les activités du Président

- « Club engagé »

A. Passelande & G. Haquet ont assisté à une réunion organisée par le CDOS sur les « clubs engagés ». Objectif : insérer des personnes éloignées de l'emploi ou en difficultés sociales. Ce dispositif existe mais nos bénévoles (contrairement à d'autres fédérations qui ont des animateurs professionnels) ne sont pas formés à l'insertion.

E. Gourmelon souligne que ce label « club engagé » pourrait toutefois intéresser notre nouveau club « À ton rythme » qui a un animateur professionnel. Lui transmettre les infos.

Séjour du Comité 2027

19 – 26 juin 2027 au VVF Sare (Pyrénées-Atlantiques).

Partenaires privés du Comité ?

Nous avons été sollicité par 360° Outdoor (magasin de sport). Questionnement du président d'une réflexion plus globale sur les partenariats : qui ? comment ?

Comment pouvons-nous entrer dans des logiques d'appel à projet ? (ex : Crédit Agricole)

Distinguer sponsoring et mécénat. La demande de 360° Outdoor concerne du sponsoring : charge à nous de définir ce que nous souhaitons et nos limites (responsabilité sociale et environnementale).

Décision : Estelle coordonne une réflexion sur nos démarches partenariales. G. Haquet participe.

Club Vitré Marche Nordique : club en difficulté

70 adhérents. Coprésidence qui n'a pas de succession : crainte que l'asso disparaisse. L'association a envoyé un courrier à tous ses membres.

Décision : attendre le retour du club suite à leur courrier et garder le contact.

6. Évènementiel

Rando Challenge

À ce jour : DÉCOUVERTE (5 équipes inscrites payantes + 2 équipes de Louvigné) LABELLISÉ (8 équipes inscrites payantes + 5 équipes de Louvigné)

Tableau des bénévoles envoyé. Le club de Louvigné est satisfait de l'implication du Comité.

Rando Bretagne 22

Important : se présenter aux responsables CD22 à chaque étape ! Objectif : montrer notre présence et notre soutien.

Décision : Jeanne-Marie envoie un Doodle pour connaître les dates d'inscription des uns et des autres.

Rando d'été

Acté précédemment : maintien du tarif à 2 euros pour tous (licenciés et non licenciés). Forfait de 60 euros par rando organisée.

Demande de Jeanne-Marie : fluidifier la mise en place du calendrier en demandant aux clubs de se positionner sur deux dates. **Validé.**

Journée des animateurs

À ce jour 33 inscrits. À noter : 17 encadrants prévus donc au vu de la jauge de la salle, s'il y a 40 participants ce sera suffisant. Infos pratiques envoyées la semaine prochaine aux participants.

Infos diverses

Raymonde Séchet informe :

- Qu'elle répond à Ici Armorique ce jour (3 minutes d'interview) pour promouvoir le Rando Challenge
- Qu'elle sera à la médiathèque de Sixt-sur-Aff le 8 avril (sollicitation pour intervention publique de 1h)

7. Calendrier

- Vendredi 13 – samedi 14 mars : Forum Séniors
- Samedi 21 mars : Rando Challenge départemental
- 26-29 mars : AG & Congrès fédéral

Comité départemental de Randonnée Pédestre d'Ille-et-Vilaine

Maison des Sports, 13B avenue de Cucillé, 35065 Rennes Cedex. Tél. 09 64 41 94 10 – 07 87 14 35 63 – ille-et-vilaine@ffrandonnee.fr

Site internet : <http://ille-et-vilaine.ffrandonnee.fr> – Facebook : [comiterando35](#) – Instagram : [ffrandonnee_35](#)

SIRET : 379 035 041 00027 – Comité bénéficiaire de l'immatriculation tourisme de la FFRP avec n° d'immatriculation : IM075100382

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Ille-et-Vilaine

- Vendredi 3 avril : journée des animateurs de randonnée
- 9-18 avril : Rando Bretagne en Côtes-d'Armor
- 28 avril : CODIR
- 20-27 juin : séjour à Najac
- Les mardis de juillet-août : les Randos d'été
- 10 octobre : Défi Crapahut

La séance est levée à 16h30.



Josiane AUBIN
Secrétaire générale du Comité



Alain PASSELANDE
Président du Comité

Comité départemental de Randonnée Pédestre d'Ille-et-Vilaine

Maison des Sports, 13B avenue de Cucillé, 35065 Rennes Cedex. Tél. 09 64 41 94 10 – 07 87 14 35 63 – ille-et-vilaine@ffrandonnee.fr

Site internet : <http://ille-et-vilaine.ffrandonnee.fr> – Facebook : [comiterando35](https://www.facebook.com/comiterando35) – Instagram : ffrandonnee_35

SIRET : 379 035 041 00027 – Comité bénéficiaire de l'immatriculation tourisme de la FFRP avec n° d'immatriculation : IM075100382

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.